



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN AUSTRALIE

FICHE AUSTRALIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Introduction : Caractéristiques du contexte universitaire australien

- Le **profil type de l'étudiant australien en mobilité** est celui d'une personne inscrite en licence plutôt qu'en master. En effet, la grande majorité des étudiants se présente directement sur le marché du travail après l'obtention de la licence (en raison de la bonne santé économique du pays qui permet encore de trouver du travail facilement malgré quelques signes de ralentissement économique) et ils reprennent éventuellement un master durant leur carrière professionnelle en formation continue.

- L'Australie est un pays où les **langues étrangères** ne sont **pas une priorité** : seuls 12% des lycéens apprennent une langue étrangère, parfois pour une durée totale d'un an sur l'ensemble de leur scolarité. Le niveau de formation des enseignants en langues est très variable. Toutefois, pour la première fois en Australie, des programmes nationaux et obligatoires par matière ont été mis en place entre 2012 et 2014. Une fois à l'université, les étudiants sont relativement nombreux à s'inscrire dans les départements de langues, mais ils arrêtent assez rapidement leur apprentissage, souvent au bout d'un ou deux semestres. Toutefois, plusieurs universités ont décidé de rendre obligatoire, pour tous les cursus, une matière dite « mineure » : le français se positionne plutôt bien puisque l'image de la France est globalement positive auprès des Australiens.

- **La mobilité à l'étranger** n'est pas encore très répandue. Seules quelques universités, comme *The University of Technology of Sydney (ATN)* et *The University of Queensland (Go8)*, imposent une expérience d'un an dans un pays partenaire pour les étudiants en relations internationales. En revanche, les perspectives de développement à court terme sont très prometteuses : la mobilité à l'étranger, de plus en plus demandée par les étudiants australiens, est fortement encouragée par le Gouvernement fédéral, et orientée en priorité vers l'Asie. Les stages à l'étranger ne sont pas encore inclus dans le cursus universitaire australien : en droit australien, la notion de stage n'existe pas. On observe toutefois une tendance émergente : le réseau *Australian Technology Network of Universities (ATN)* qui rassemble les 5 grandes universités de technologies et de sciences appliquées est très en pointe sur les stages à l'étranger. Ainsi, depuis 1992, le programme « International Industry Experience and Research » du *Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT)* a permis à 2500 étudiants australiens de faire un stage dans une entreprise à l'étranger. Le *French Company Experience Program*, créé en 2009 par l'Ambassade et réorganisé en 2013, compte maintenant 13 universités partenaires (les réseaux Group of Eight et ATN), la chambre de commerce et d'industrie franco-australienne (FACCI), ainsi que 13 entreprises françaises établies en Australie.

- Depuis les années 80, les **aides publiques aux universités ont considérablement diminué**, ne représentant plus que moins de 40% de leurs revenus avec une baisse significative de 2 milliards € en 2013. Elles doivent donc impérativement attirer des étudiants étrangers (qui représentent en moyenne autour de 25% du total des

étudiants : plus de 328 000 étudiants étrangers en 2013, incluant près de 85 000 sur des campus d'universités australiennes installées à l'étranger) et conserver leurs propres étudiants nationaux qui veulent suivre un master, plutôt que les inciter à le suivre à l'étranger. La mobilité étudiante est donc essentiellement une mobilité encadrée (dans le cadre de programmes d'échanges) qui ne fait pas perdre de revenus aux établissements. Entre 2009 et 2012, on a observé une diminution importante du nombre d'étudiants étrangers : -7,5% par an. Cette diminution était multifactorielle : hausse du dollar australien, hausse du montant des inscriptions, politique des visas, hausse du niveau de vie. Un redressement s'est amorcé en 2013 : il est encore trop tôt pour confirmer cette tendance surtout qu'un nouveau mode de comptabilité inclut des étudiants étrangers sur des campus à l'étranger : le nombre d'étudiants étrangers en Australie en 2013 n'était que de 248 600 contre 231 000 en 2012 soit une augmentation de 7,6%.

- Véritable industrie, **le service marchand de l'enseignement supérieur à destination des étudiants étrangers** apporte une contribution considérable à l'économie australienne, plaçant ce secteur **à la troisième place en termes de revenus d'exportation** (4,7% du total des exportations), après les minerais (21,8%) et le charbon (12,5%).

- 28,5% des **étudiants étrangers** viennent de Chine, suivis de Singapour, de la Malaisie, du Vietnam et de l'Inde. Les deux tiers des étudiants étrangers sont accueillis dans deux Etats : la Nouvelle-Galles du Sud et le Victoria. 56,77% des étudiants étrangers préparent une licence, 35% un master et 5% un doctorat. Les études de management/gestion, de commerce et d'éducation attirent 50% des étudiants. Viennent ensuite les études d'ingénierie (10%), l'informatique (8% des étudiants), les arts/humanités (8%) et les études dans le domaine de la santé (8%).

4 072 **étudiants français** étaient inscrits dans le système éducatif australien en 2013, soit une quasi-stabilité par rapport à 2012. Parmi eux, **1 338** étaient inscrits **dans les universités** (-9.7% depuis 2012), 789 dans des établissements de langue (-1,5%), 1 046 dans le « Vocational Education and Training » - formation professionnelle, équivalent des BEP et BTS- (+9,5%), 46 dans les écoles (-17,8%) et 846 dans divers autres établissements (-5,4%).

Les revenus apportés par les étudiants étrangers sont devenus essentiels au fonctionnement des universités australiennes, pour le budget des universités australiennes.

En 2014, sur le modèle des réformes faites aux Etats-Unis et au Royaume Uni (2005), le Gouvernement Abbott a entrepris une réforme de dérégulation des droits d'inscription pour les étudiants australiens ou titulaires d'un visa de résidence permanente. En effet, compte tenu de la **croissance démographique** (doublement de la population australienne d'ici 2050) et de la demande de main d'œuvre qualifiée, le nombre des étudiants devrait augmenter de 41% en 1er cycle universitaire d'ici 2030 et de 120% pour les masters. Face à ces prévisions, le Gouvernement de la Coalition a pris pour option **la dérégulation**. En échange de la baisse de 20% du budget fédéral pour l'aide au financement des études pour une partie des étudiants, les **universités auront la liberté de fixer le montant des droits d'inscription sans limitation pour les étudiants australiens** (ou ceux ayant un visa de résidence permanente). **Avec la dérégulation, l'augmentation des droits d'inscriptions sera très significative : 120% en moyenne entre 2013 et 2016**, passant d'un montant moyen annuel de **7 700AUD (5 000€) à 17 000 AUD (11 500€)**.

Des négociations sont actuellement en cours entre le Department of Education et les universités australiennes pour procéder à des ajustements, car cette réforme suscite de nombreuses oppositions.

A/ Organisation et filières australiennes

À l'image du système éducatif français, le système éducatif australien se divise en **trois secteurs principaux** : le primaire, le secondaire et le supérieur. Le secteur supérieur commence après la douzième année (Year 12), l'équivalent de la terminale. Toutefois, à la différence du système français, les deux dernières années du secondaire sont dispensées dans des Colleges. L'enseignement après Year 12 se répartit en trois grands secteurs :

► Les universités

- ▶ Les établissements d'enseignement professionnel
- ▶ Les établissements d'enseignement de l'anglais

B/ Les universités

L'Australie compte en 2014, **44 universités dont 39 sont des « full universities »**. Les universités australiennes sont pluridisciplinaires et offrent une gamme de programmes et de sujets de recherche : sciences humaines et sociales, sciences de la vie et de la terre, sciences dure, etc. Certaines universités expérimentent, depuis peu, des programmes d'excellence qui, dès la deuxième année de licence, associent l'étudiant à un projet de recherches.

Les universités regroupent plus d'**1 300 000 étudiants en 2013**.

Les étudiants suivent des cours en présentiel mais certains enseignements (ou compléments d'enseignement) ainsi que les travaux des étudiants se font en ligne.

Les formations en ligne ouvertes à tous (**MOOCs**) se développent dans plusieurs universités australiennes, mais les formations diplômantes (payantes) ne sont pas toujours reconnues par les employeurs.

Les diplômes sont divisés en deux niveaux principaux :

- ▶ « Undergraduate », qui comprend les diplômes de formation professionnelle et les diplômes d'anglais ainsi que les « Bachelor's Degrees », délivrés par les universités, qui correspondent au niveau licence.
- ▶ « Postgraduate », qui recouvre les « Graduate Dipbmas » de l'enseignement professionnel, les masters et les études doctorales : « PhD ».

Diplômes universitaires et description comparée des cursus :

Niveau d'études	En Australie	En France
Undergraduate / Premier cycle	Bachelor (3 à 6 ans)	Licence (3 ans)
Postgraduate / Deuxième et Troisième cycle	Graduate diploma (+ 1 an)	Maîtrise (+ 1 an)
	Master (+ 1 ou 2 ans)	Master (+ 2 ans)
	PhD (+ 3 ans)	Doctorat (+ 3 ans)

1. Bachelor's degrees

Nom du diplôme et abréviation	Durée
Bachelor of Arts (BA)	3 années d'études à temps plein
Bachelor of Science (BSc)	3 années d'études à temps plein
Bachelor of Commerce (BCom)	3 années d'études à temps plein
Bachelor of Applied Science (BAppSc)	3 années d'études à temps plein
Bachelor of Business Administration (BBusAdmin)	3 années d'études à temps plein
Bachelor of Laws (LLB)	4 années d'études à temps plein
Bachelor of Engineering (BEng)	4 années d'études à temps plein
Bachelor of Agricultural Science (BAGSc)	4 années d'études à temps plein
Bachelor of Architectural Design (BArchDes)	5 années d'études à temps plein
Bachelor of Dental Science (BDSc)	5 années d'études à temps plein
Bachelor of Veterinary Science (BVSc)	5 années d'études à temps plein
Bachelor of Medicine, Bachelor of Surgery (MBBS)	6 années d'études à temps plein

Certaines universités proposent aussi des Bachelor's degrees professionnels dans des domaines comme la technologie (BTech), les professions juridiques autres qu'avocat ou magistrat (BJuris), et en études d'architecture (BArchDes), qui sont des formations plus liées à une profession, différentes de celles indiquées précédemment.

Honours degrees et Bachelor's degrees passed with honours

Il existe une différence entre les **Honours degrees** et les **Bachelor's degrees with Honours**.

Les **Honours degrees** nécessitent 4 années d'études, soit une année de plus que les Bachelor's degrees normaux. Les étudiants sont sélectionnés sur la base de résultats exceptionnels et doivent faire en plus du programme de Bachelor des études spécialisées et de la recherche, prenant généralement la forme d'un mémoire. Selon l'université la partie « Honours » du diplôme peut être faite en quatrième année uniquement ou peut être effectuée au long des études pour les étudiants de haut niveau sélectionnés en deuxième ou troisième année. Dans certaines universités comme Macquarie University, le Honours Degree a été supprimé.

Les **Bachelor's degrees with Honours** sont accordés aux étudiants qui suivent un programme de Bachelor qui est de 4 années ou plus (exemple : droit ou architecture) et qui ont des résultats de haut niveau. Cette distinction peut être accordée sur les seuls résultats universitaires. Il est parfois nécessaire que l'étudiant effectue du travail complémentaire, généralement dans la dernière année, sous la forme de cours supplémentaires ou d'un court mémoire. Parfois la discipline nécessite une année d'étude supplémentaire mais cela n'est que rarement le cas, contrairement aux Honours degrees pour lesquels l'année supplémentaire est obligatoire.

Quand un étudiant reçoit un Honours degree ou un Bachelor's degree with Honours, la **même abréviation** (Hons) est utilisée, par exemple : BA (Hons) pour Bachelor of Arts, Honours degree. Les étudiants qui obtiennent une mention de « first class » ou « second class (upper division) » peuvent entrer directement en doctorat (voir la partie « notation et mention »).

Combined Bachelor's degrees

Il est possible de **combiner plusieurs formations**. Les diplômes de droit, par exemple, peuvent être préparés conjointement à des diplômes de lettres, science ou commerce. Un BA/LLB (Bachelor of Arts/Laws) ou BCom/LLB (Bachelor of Commerce/Laws) nécessitera 5 années d'études (6 années pour un programme Honours). Les étudiants qui entreprennent ces Combined degrees sont souvent de très bon niveau.

De même, les **diplômes médicaux** peuvent combiner médecine générale, dentaire, et vétérinaire. Ces formations nécessiteront généralement une année d'étude supplémentaire.

Graduate/Postgraduate Bachelor's degrees

Quelques universités proposent des diplômes Bachelor qui ne sont pas ouverts aux étudiants entrant à l'université après le lycée. Ces diplômes sont généralement des **formations professionnelles** dans des domaines comme l'architecture, le droit, l'éducation ou la médecine. Par exemple le diplôme d'architecture (BArchDes) d'une durée de 5 années est parfois proposé (formation de 2 ans) aux étudiants ayant déjà un Bachelor (donc ayant déjà effectué 3 années d'études).

Ces diplômes peuvent aussi être des **diplômes complémentaires** d'une ou deux années après le diplôme de Bachelor destinés à préparer l'entrée en Master ou à donner une spécialisation après un Bachelor (exemple : Bachelor of Letters - BLitt).

2. Graduate Diplomas / Graduate Certificates

Les **Graduate Certificates** sont des formations d'un semestre à temps plein ou de deux semestres à temps partiel qui ont lieu après l'obtention d'un diplôme de Bachelor.

Les **Graduate Diplomas** sont des formations de deux semestres qui ont lieu après l'obtention d'un Bachelor. Le plus connu de ces diplômes est le Diploma of Education (GradDipEd) nécessaire pour l'enseignement dans le primaire et/ou le secondaire.

3. Master's degrees

Master's degrees by Research and Thesis

Le programme de **Master's degree by Research and Thesis** est d'une durée minimale d'une année. Il est accordé sur la base d'une thèse. Ces programmes sont ouverts aux étudiants ayant un diplôme Honours avec la mention « first class » ou « second class (upper division) ». Ils peuvent aussi être ouverts à des étudiants qui ont eu un Bachelor et ont fait une année de préparation au Master grâce à un Graduate Diploma. Le programme de Master's by Research and Thesis est souvent une préparation aux études doctorales ou peut constituer la première année du PhD.

Certaines universités comme Macquarie University proposent un Master's by Research de 2 ans et ont supprimé le diplôme Honours.

Master's degrees by Coursework ou Coursework and Minor Thesis

Les **Master's by Coursework** sont souvent à orientation professionnelle et sont d'une durée de 2 années après le diplôme de Bachelor. Ils peuvent inclure une thèse, projet ou étude de cas.

Certaines universités proposent toutefois des **Masters en 2 ou 3 semestres**, souvent dans des domaines spécialisés tels que l'économie, l'ingénierie ou l'électronique. Les conditions requises pour entrer dans ces programmes « courts » de Master varient suivant les universités, certaines demandant un diplôme Honours, d'autres pouvant demander un Graduate Diploma.

4. Doctorats

Nom du diplôme et abbréviation	Durée
Doctor of Philosophy (PhD) (Après Master ou Honours - recherche et rédaction d'une thèse - certaines universités peuvent toutefois imposer des cours préliminaires à la recherche.)	D'une durée minimale de 3 années à temps plein
Professional Doctorate (Formation plus orientée vers la pratique professionnelle – en général dans des domaines comme l'éducation (DEd), la psychologie (DPsych), etc.)	3 années à temps plein
Higher Doctorate (Dans des domaines comme les lettres (Doctor of Letters, DLitt), Science (Doctor of Science, DSc), ou la médecine (Doctor of Medicine, MD). Généralement attribués sur travaux . Certains Higher Doctorates peuvent être décernés pour une thèse, notamment en médecine générale ou dentaire, et en droit. Peu de Higher Doctorates sont octroyés en Australie, la plupart étant des doctorats en médecine (MD).)	Durée flexible

5. Notation et mention

Les examens universitaires sont notés de 0 à 100. Les mentions sont les suivantes :

Nom de la mention	Pourcentage recommandé par Universities Australia	Pourcentage utilisé par certaines universités
High Distinction	80-100 %	85-100%
Distinction	70-79%	75-84%
Credit	60-69%	65-74%
Pass	50-59%	50-64%

Les diplômes Bachelor ordinaires n'ont généralement pas de mention générale. Pour les diplômes Honours, les mentions sont les suivantes :

- ▶ First class (abréviation : H1 ces abréviations ne sont pas utilisées par toutes les universités),
- ▶ Second Class (Upper division – HIIA ou HIIIi),
- ▶ Second Class (Lower division – HIIB ou HIIIi),
- ▶ Third Class (HIII).

Pour plus d'information sur le système d'enseignement supérieur australien, voir le site du Ministère fédéral de l'Education : <http://www.education.gov.au>.

C/ La formation professionnelle en Australie : « Vocational Education and Training »

1. Les caractéristiques du système australien

La formation professionnelle (FP) en Australie est un système pragmatique, souple et valorisé.

Il compte près de **2 millions d'étudiants** (formés au sein de plus de 4 000 structures de formation), dont le système universitaire. Il n'existe pas au sein des universités de formations de type IUT ou licences professionnelles, comme en France.

Un système pragmatique

Il existe des liens très forts entre les structures de formation professionnelle et les 11 organisations professionnelles (*Industry Skills Councils*), ces dernières définissant les domaines de compétences nécessaires à la filière. Les établissements de FP sont chargés d'organiser les formations pour répondre à ces besoins et adaptent le parcours de formation en fonction du niveau de compétences de chaque élève. Les diplômes sont fondés sur un ensemble de critères de compétences définis par l'Industrie, plutôt que sur une durée d'études à entreprendre.

Un système souple

Le système australien est très horizontal permettant des formations « à la carte » en fonction des besoins. Il existe de très nombreuses passerelles entre système secondaire, professionnel et universitaire.

Les études universitaires s'enrichissent ainsi de formations professionnelles : de très nombreuses personnes ayant des diplômes universitaires entreprennent une formation professionnelle pour obtenir des compétences spécifiques. Par ailleurs, des accords avec des établissements d'enseignement supérieur permettent des équivalences universitaires en vue de poursuivre d'autres études. Les lycéens peuvent également suivre une formation professionnelle tout en étant encore à l'école.

Profil des étudiants

Toute personne âgée de plus de quinze ans peut suivre un programme de formation professionnelle. Toutefois, l'étudiant type australien suivant une formation professionnelle est en général un adulte, déjà en activité et qui souhaite améliorer et mettre à jour ses compétences. 55% des étudiants dans le système de formation professionnelle sont âgés de plus de 25 ans et la grande majorité des étudiants étudient à temps partiel.

2. Les types d'établissements qui offrent des formations professionnelles:

Il existe **près de 4 500 structures de formation reconnues, dont 3 000 sont privées**. Un grand choix d'options pour une formation professionnelle est offert aux étudiants par plusieurs types d'établissements, publics comme privés et situés non seulement dans les grandes villes d'Australie, mais aussi dans les villes moyennes et les zones reculées. Certains se spécialisent dans un domaine particulier, d'autres offrent une variété de disciplines.

« Technical and Further Education » (TAFE) et autres établissements sous contrôle du gouvernement fédéral

TAFE est le secteur de formation technique et professionnelle financé par le gouvernement australien. Il inscrit plus d'étudiants que les autres secteurs d'éducation en Australie et fournit une base d'enseignement pratique. Les Instituts TAFE offrent quatre niveaux de certificats, diplômes et diplômes avancés.

Quelques Instituts TAFE ont établi des liaisons avec des universités qui permettent aux étudiants de commencer un diplôme et ensuite de continuer directement dans une université associée. Il est également possible de commencer des cours en formation professionnelle dans certains lycées.

Collèges privés professionnels

Les collèges privés professionnels accueillent le deuxième plus grand nombre d'étudiants après les TAFE.

Etablissements sous contrôle des autorités locales

Les établissements sous contrôle des autorités locales sont des établissements publics qui offrent souvent aussi bien des qualifications spécifiques à la région (*State*) - qualifications hors du système national - que des qualifications nationales (qualifications AQF - *Australian Qualifications Framework*).

3. Diplômes professionnels

Australian Qualifications Framework (AQF)

L'*Australian Qualifications Framework* (AQF) est l'autorité nationale responsable de l'accréditation des programmes en formation professionnelle.

Les six niveaux de qualification établis par AQF sont :

- ▶ Certificate I (compétences professionnelles basiques),
- ▶ Certificate II ,
- ▶ Certificate III ,
- ▶ Certificate IV,
- ▶ Diploma,
- ▶ Advanced Diploma (Bac+2 en général).

Qualifications hors système AQF

De nombreux cours n'entrent pas dans le cadre AQF ; ils sont toutefois reconnus par le gouvernement fédéral australien.

D/ Les collèges de cours de langue anglaise « Elicos »

Il est possible, pour un étranger, d'aller en Australie seulement pour étudier l'anglais, dans des collèges privés ou des établissements publics. La plupart des établissements sont de type ELICOS (English Language Intensive Courses for Overseas Students) et sont accrédités par le NEAS (National English Accreditation System). TAFE offre aussi des cours d'anglais de 5 semaines à 1 an et beaucoup d'établissements pratiquent des inscriptions mensuelles.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

A/ L'admission dans l'enseignement supérieur

Le test de compétence linguistique

Il est nécessaire d'avoir le niveau d'études requis pour la préparation d'un diplôme. De plus, il faut avoir un niveau d'anglais suffisant pour être apte à suivre des cours et obtenir un diplôme. En général, les étudiants venant d'Asie passent le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou le TOEIC (Test of English for International Communication), tandis que les étudiants européens sont plus familiers avec « The Cambridge Tests ». Sur place, en Australie, l'IELTS (International English Language Testing System) est l'examen le plus couramment exigé.

Il existe aussi des tests d'entrée directe aux universités ou collèges.

Nombreux sont les étudiants qui décident de suivre un programme d'anglais intensif (ELICOS) sur place pour se préparer aux examens, avoir un premier contact avec la société australienne et se familiariser avec les méthodes d'enseignement australiennes.

Attention aux dates :

► Les universités : **l'année universitaire commence mi-février et se termine début décembre**. L'année est divisée en deux semestres (vacances d'hiver de deux à trois semaines en juillet). L'étudiant qui prépare un diplôme s'inscrit pour les cours au commencement de l'année, mais quelques universités australiennes permettent l'inscription au milieu de l'année (autour de juillet) pour certains cours. Pour s'inscrire dans une université, consulter le site web de l'université à partir du mois d'août de l'année précédant le premier semestre d'études (février de l'année suivante). Les dates limites de dépôt de dossiers d'inscription en ligne varient d'une université à l'autre.

► Les collèges publics : pour les TAFE, **l'année commence en février et se termine en décembre**. La plupart des cours commencent au début de l'année, cependant, il y a quelques cours qui commencent au milieu de l'année (fin juillet ou début août).

► Les collèges privés : les ELICOS et d'autres établissements privés organisent les classes **de janvier à décembre** avec une courte pause pour Noël.

B/ Contenu des études

Les cours et le travail :

En Australie, **une grande autonomie** est demandée aux étudiants, particulièrement à l'université. Ceux-ci sont encouragés à faire des travaux soit individuellement soit en groupe. La **participation à l'oral** compte beaucoup : questions, argumentaire, démonstration, souvent sous forme interactive, débat avec d'autres étudiants et avec les enseignants.

À l'université ou dans les établissements TAFE, en dehors des cours, des séminaires et des travaux dirigés, les étudiants passent un temps important dans des bibliothèques et des laboratoires pour **leurs propres recherches**.

Les **méthodes d'évaluation** pour l'éducation professionnelle et les universités varient : examen de fin de semestre et/ou d'année universitaire, et/ou contrôle continu.

C/ Coût des études et aides financières

1. Pour les étudiants étrangers (International Students)

Les droits d'inscription en Australie sont élevés pour les étudiants étrangers. Ils peuvent varier d'une université à une autre et être plus ou moins élevés selon les disciplines.

Pour un étudiant étranger, le coût moyen annuel pour un diplôme de premier cycle (licence) est de 14 000 AUD\$ à 35 000 AUD\$.

Pour un diplôme de deuxième ou troisième cycle (master ou doctorat), le coût des études est de 15 000 AUD\$ à plus de 35 000 AUD\$ par an.

Les droits d'inscription peuvent être beaucoup plus élevés pour les disciplines médicales (médecine généraliste, études vétérinaires ou dentaires).

2. Bourses proposées aux étudiants australiens par le gouvernement français

Bourses proposées par le Ministère des Affaires étrangères

- Bourse Excellence-Major : (offerte chaque année)

Cette bourse s'adresse aux lycéens australiens en terminale ayant obtenu des résultats excellents au baccalauréat français. Elle est réservée uniquement aux élèves des lycées français de l'étranger qui passent le baccalauréat français.

- Bourse Eiffel, volet master et volet doctorat

Cette bourse s'adresse aux étudiants australiens et d'autres nationalités de très bon niveau qui souhaitent poursuivre leurs études en France dans un des trois domaines suivants : science de l'ingénieur au niveau master et sciences au sens large au niveau du doctorat (sciences de l'ingénierie, sciences exactes (mathématiques, physique et chimie), sciences de la vie, nano- et bio-technologies, sciences de l'environnement, et sciences de l'information et de la communication) ; économie/gestion ; droit / sciences politiques et relations internationales. Les candidatures doivent être déposées par les établissements d'enseignement supérieur français.

Pour plus d'information, voir :

- www.australie.campusfrance.org/en/
- www.ambafrance-au.org/

Pour plus d'information sur les bourses nationales voir :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france-22365/etudier-en-france-12794/financer-le-projet-bourses/

Bourses et dotations de voyage d'études proposées par l'Ambassade de France à Canberra

- Dotations de voyage d'études Nicolas Baudin (10 en 2014), offertes chaque année aux étudiants australiens)

Une somme de 2 300 AUD\$ est versée aux étudiants australiens sélectionnés afin de couvrir le voyage en France. Les étudiants en troisième année de licence et au delà sont éligibles. Une description détaillée de la bourse et le dossier de candidature sont disponibles sur le site de l'ambassade : www.ambafrance-au.org

- Programme « mobilité Scientifique »

Le programme « mobilité scientifique » de l'Ambassade de France en Australie est un programme annuel d'aide à la mobilité de jeunes-chercheurs entre la France et l'Australie. Il a pour objectif de faciliter et d'aider à développer des collaborations de recherche entre les deux pays. Le développement ou le suivi d'une collaboration de recherche bilatérale est un critère de sélection imposé. Une description détaillée de la bourse et le dossier de candidature sont disponibles sur le site de l'ambassade : www.ambafrance-au.org/Programme-Mobilite-scientifique.

3. Bourses proposées par le gouvernement australien

Le Ministère fédéral de l'Education (DEEWR) gère un programme de bourses, les « Endeavour Awards ».

International Postgraduate Awards

Bourses gouvernementales australiennes qui prennent en charge les frais d'inscription mais pas les frais de voyage ou les frais de séjour en Australie.

Endeavour Australia-Europe Postgraduate Student Awards

Bourses gouvernementales australiennes de 6 mois à 3 ans pour des études de deuxième et troisième cycle en Australie (master et doctorat). Cette bourse est ouverte aux personnes ressortissantes d'un des pays de l'Union européenne.

Endeavour Australia Research Fellowships

Bourses gouvernementales australiennes de 4 à 6 mois pour des étudiants en master, doctorat ou post-doctorat. Ces bourses aident des étudiants ayant un projet de recherche de courte durée en Australie dans n'importe quel domaine de recherche.

Pour plus d'information sur l'action du Ministère fédéral et sur ces bourses : www.education.gov.au/scholarships-fellowships-and-grants

4. Bourses octroyées par les universités australiennes

Les universités australiennes peuvent proposer des bourses aux étudiants étrangers. Il convient de vérifier auprès de chaque université quelles bourses sont proposées. Les sites australiens indiqués ci-dessous permettent d'avoir des liens internet vers les sites des universités.

5. Autres sources d'information sur les bourses

Ambassade de France en Australie : www.ambafrance-au.org

Ambassade d'Australie en France : www.france.embassy.gov.au/

Sites australiens :

- www.studyinaustralia.gov.au (informations générales sur les études en Australie avec une section sur les bourses) ;
- www.myuniversity.gov.au (Informations générales sur les études en Australie avec une section sur les bourses, en particulier sur les bourses offertes par les universités) ;
- www.jason.edu.au (moteur de recherche australien sur les bourses).

D/ Les conditions de séjour en Australie

(NB : 1 AUD\$ représente en 2014 : 0,70 euros en moyenne)

La préparation du séjour (les démarches)

La candidature à une inscription dans une université australienne peut se faire en ligne. Le gouvernement australien a créé un site unique, www.studyinaustralia.gov.au, rassemblant toutes les informations et permettant de faire les premières démarches.

La vie en Australie pour des étudiants

Les dépenses moyennes d'un étudiant en Australie (hors frais d'inscription) peuvent être estimées autour de 400 AUD\$ à 600 AUD\$ par semaine.

Sur la plupart des campus, il y a une *International Student Organisation* (ISO) qui aide les étudiants internationaux. Ces organisations coordonnent aussi des événements culturels et sociaux. Chaque université a aussi un syndicat étudiant, affiliés à la *National Union of Students* (NUS).

Pour plus d'information sur la vie en Australie voir : www.studyinaustralia.gov.au

Le travail en Australie pour des étudiants étrangers

Les étudiants étrangers qui partent avec un visa étudiant peuvent travailler 20 heures par semaine pendant la période universitaire et à plein temps pendant les vacances. Ce visa étudiant est délivré aux étudiants qui restent plus de 3 mois. Quelques établissements d'enseignement supérieur offrent un service de placement de travail. Il convient alors d'obtenir un numéro de fichier fiscal auprès du gouvernement australien.

Il est possible de faire une demande d'autorisation de travail électroniquement (www.immi.gov.au/e_visa/students.htm) ou sur formulaire papier (formulaire 157P).

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le système australien bénéficie de nombreux atouts qu'il met en valeur pour tenter d'attirer toujours plus d'étudiants étrangers. Certains d'entre eux s'expliquent par les moyens financiers importants des universités australiennes, provenant en grande partie de droits d'inscription très élevés des étudiants étrangers. D'autres atouts relèvent plus de l'organisation pédagogique.

A/ Des moyens pédagogiques importants

- en **ressources humaines** : le tutorat est pratiqué afin d'accompagner les étudiants tout au long de leurs études. Cela est d'autant plus appréciable que l'on demande aux étudiants d'être autonomes et de faire beaucoup de recherches et de travaux personnels. Le tutorat leur apporte un encadrement et des conseils appréciés ;

- en **équipements** : les facultés de sciences et d'ingénierie bénéficient en général de moyens techniques modernes ;

- les **campus** sont le plus souvent grands, bien entretenus, avec de nombreuses infrastructures sportives et culturelles. Il existe de très nombreuses activités sociales et culturelles, des clubs ou des associations diverses.

B/ Un système de formation pragmatique

L'enseignement australien est très pragmatique et a une dimension professionnalisante. On le constate dans les facultés d'ingénierie par exemple où, dès la première année, l'étudiant travaille sur des cas concrets (construction de mini drones, de voitures de courses pour les programmes d'excellence, etc.), la partie théorique venant plus tard dans le cursus.

C/ Flexibilité entre la formation professionnelle et les universités

Le système australien permet des formations « **à la carte** » en fonction de la demande des étudiants. Il existe de très **nombreuses passerelles entre système secondaire, professionnel et universitaire**.

Les études universitaires s'enrichissent ainsi de formations professionnelles : de nombreuses personnes ayant des diplômes universitaires entreprennent une formation professionnelle pour obtenir des compétences spécifiques. Par ailleurs, des accords avec des établissements d'enseignement supérieur permettent des équivalences universitaires en vue de poursuivre d'autres études.

D/ Des relations peu hiérarchiques avec les enseignants

Il est assez aisé, pour un étudiant, de correspondre et d'échanger avec ses enseignants. Les relations sont faciles et régulières et relativement peu hiérarchiques.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

A/ Reconnaissance des qualifications

Le 6 Octobre **2009**, un **accord de reconnaissance mutuelle des diplômes** a été signé par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et *Universities Australia* (équivalent de la CPU). C'est le premier du genre en Australie.

Cet accord a pour objet la reconnaissance mutuelle des périodes d'études, des diplômes nationaux - ou reconnus de niveau équivalent - et des grades d'enseignement supérieur délivrés par une autorité compétente de l'un des deux pays afin de faciliter la poursuite d'études supérieures dans un établissement du pays partenaire. Il décrit les systèmes d'enseignement supérieur des deux pays ainsi que les conditions d'accès au système d'enseignement supérieur du pays partenaire. Cet accord ne concerne pas les formations de santé et ne s'applique pas à la reconnaissance professionnelle des diplômes dans les deux pays.

Pour plus d'information, voir le site de l'Ambassade : www.ambafrance-au.org

B/ Les coopérations existantes

Il existe **326 accords d'échange étudiants en 2014** et **264 accords de recherche** entre les universités australiennes et les établissements français (universités, organismes de recherche et écoles). Ces accords concernent tous types d'établissements (universités, écoles de commerce, d'ingénieurs, d'architecture et des beaux-arts). La plupart des échanges se font au niveau licence pour les étudiants australiens.

Les universités australiennes sont particulièrement intéressées par des coopérations avec des **établissements français** proposant des **programmes en anglais** et/ou une offre associant cours en français et cours en anglais. Il existe maintenant près de 830 cours enseignés en anglais dans les établissements d'enseignement supérieur français, tous niveaux de cursus LMD et toutes disciplines confondues.

Au niveau licence, les domaines commerce/gestion, lettres et sciences humaines (sciences politiques en particulier) concentrent le plus d'échanges d'étudiants. Il y a relativement moins d'échanges d'étudiants en sciences avant le niveau master ou doctorat, même si cette situation tend à changer.

Au niveau doctoral, le principe des **cotuelles de thèse** a été introduit il y a quelques années en Australie (à l'initiative de l'Ambassade de France). La plupart des doctorants en cotuelle de thèse sont inscrits dans les domaines des sciences du vivant ou des sciences dures.

Des accords de doubles diplômes commencent à se mettre en place entre l'Australie et la France :

- un double master de traduction anglais-français (Monash University - Université Jean Moulin, Lyon 3) ;
- plusieurs cursus de doubles diplômes d'ingénierie existent entre les Ecoles Centrales et University of Queensland ;
- en novembre 2014, un accord entre University of Sydney et Sciences Po a été signé, portant sur deux doubles diplômes de Bachelor/licence (licence Sciences Po / University of Sydney Bachelor of Arts ou Bachelor of Political, Economic and Social Sciences)

Depuis 2013, **Campus France Australie** se développe, sous une forme adaptée aux contraintes spatiales de ce pays-continent de 8 millions de km²: contraintes démographiques (23 millions d'Australiens) et économiques (haut niveau de vie). Ce réseau est composé d'un correspondant fédéral et d'un référent dans chacune des Alliances françaises des 6 grandes villes universitaires d'Australie (Adelaide, Brisbane, Canberra, Melbourne, Perth et Sydney).

- Site web Campus France Australie : www.australie.campusfrance.org/en

Programme de stages pour étudiants australiens au sein d'entreprises françaises établies en Australie : le French Company Experience Program

Ce stage prend la forme suivante : la moitié du stage est effectuée en Australie, et l'autre moitié en France. L'objectif est d'attirer de nouveaux étudiants australiens vers la France et de leur donner la possibilité d'avoir une expérience professionnelle à l'international et de connaître les grands groupes français présents en Australie. Par ailleurs, ce programme donne l'occasion aux entreprises françaises d'identifier de potentiels futurs collaborateurs ayant acquis une bonne connaissance du français et de la France. Plus d'une dizaine d'entreprises françaises et treize universités australiennes sont partenaires, ainsi que la chambre de commerce et d'industrie franco-australienne (FACCI). A partir de 2013, un jury annuel de sélection des candidats a été mis en place.

Programme de lecteurs de français (French Tutors) dans les universités australiennes

Ce programme de l'Ambassade et de Campus France Australie, favorise la venue d'étudiants français en master FLE (français langue étrangère) pour un stage de 5 mois au sein d'un Département de French Studies d'une université australienne. Ces lecteurs de français donnent des cours sous la supervision d'un enseignant et font aussi du tutorat. L'objectif est d'apporter un soutien en ressources humaines à ces Départements et de promouvoir le français dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les *French tutors* réalisent des actions de promotion des études en France dans le cadre des actions menées par Campus France Australie. Trois universités en ont bénéficié en 2014.

Antenne de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales) à l'ANU (Australian National University)

Afin de promouvoir la recherche en sciences humaines et sociales liées au Pacifique, l'Ambassade a favorisé la mise en place d'une antenne de l'EHESS au sein du Collège Asie Pacifique de l'ANU, à Canberra. L'ANU est l'une des meilleures universités en Australie et elle est particulièrement réputée pour son expertise relative aux

études sur l'Asie et le Pacifique. Le Professeur Serge TCHERKEZOFF, Directeur d'Etudes à l'EHESS, anime cette antenne.

b) d'autres pays, notamment européens

L'Australie a **une politique très dynamique** de recrutement des étudiants étrangers. Actuellement **25% (325 000) des étudiants en Australie sont étrangers**. De nombreux programmes « offshore » existent aussi soit sous la forme de campus australiens installés dans d'autres pays (principalement en Asie,) soit en partenariat avec des institutions locales. En 2013, 85 000 étudiants étrangers étaient inscrits dans l'ensemble des campus offshore des universités.

L'approche de la coopération internationale est marquée par cette démarche de promotion des formations australiennes.

De **nombreux partenariats** existent néanmoins. Les universités australiennes ont au total plus de 4 500 accords de partenariats avec des universités étrangères. En ce qui concerne l'Europe, les partenariats sont nombreux avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, ou encore la Suède. Le principal partenaire reste toutefois les Etats-Unis. Le Canada est très en deçà du nombre d'accords franco-australiens.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-australienne

En septembre 2014, l'Ambassade a favorisé la venue à Paris d'une **délégation de 7 universités australiennes** dont 5 du Group of Eight afin de rencontrer des partenaires existants ou potentiels et de comprendre les mutations importantes engagées en France avec la création des COMUE (Communautés d'Universités et d'Etablissements). La délégation s'est rendue dans quatre IDEX (Initiatives d'Excellence) parisiennes : Université Pierre et Marie Curie (IDEX Sorbonne Universités), Sciences Po (IDEX Université Sorbonne Paris Cité), Université Paris-Dauphine (IDEX Paris Sciences et Lettres) et l'IDEX Université Paris Saclay. Cette initiative devrait se répéter en 2015, dans une autre ville universitaire française.

Afin d'accroître la coopération universitaire, trois orientations semblent essentielles :

- proposer et faire connaître des **programmes enseignés en anglais** ou des programmes mixtes avec, en plus, des cours de soutien en français. Nombreux sont les étudiants qui voudraient avoir une mobilité d'étude en France mais qui n'ont pas le niveau de langue requis pour suivre des cours en français ;
- proposer des **programmes d'études courts** (3 semaines) coïncidant avec le « Winter Break » de juillet ;
- apporter une **expertise aux universités australiennes** dans la redéfinition de leurs portfolios d'accords avec des établissements d'enseignement supérieur français, tenant compte des mutations qui se concrétisent en Australie et en France.

VI- Contacts utiles

A/ En France

Ambassade d'Australie

4, rue Jean Rey
75724 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 59 33 00
Fax : 01 40 59 33 10
Site Internet : www.france.embassy.gov.au

Study Experience

Study Experience
25 rue de Turin

75008 Paris
Tél. : +33 1 44 70 17 91
Fax : +33 1 44 70 09 38
Email : info@studyexperience.fr
Site Internet : www.studyexperience.fr

B/ En Australie

Ambassade de France en Australie

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)
6 Perth Avenue, Yarralumla ACT 2600
Tél. : + 61 (0)2 6216 0100
Fax : + 61 (0)2 6216 0156
Email : education@ambafrance-au.org
Site Internet : www.ambafrance-au.org

Campus France Australie

Site Internet : www.australie.campusfrance.org/en

Australian Education International (AEI)

Australian Education International
Department of Education, Employment and Workplace Relations
National Office: GPO Box 9880 CANBERRA ACT 2601
16-18 Mort Street CANBERRA ACT 2600
Tél. : +61 (0)3 8341 3611
Contact : aei@deewr.gov.au
Sites Internet : www.internationaleducation.gov.au
www.studyinaustralia.gov.au

IDP - Office national à Canberra:

IDP Education Australia
GPO Box 2006 CANBERRA ACT 2601
Tél. : + 61 (0)2 6285 8222
Fax : + 61 (0)2 6285 30 36
Site Internet : www.idp.com

Universities Australia (Equivalent à la Conférence des Présidents d'Université)

GPO Box 1142, Canberra ACT 2601
Tél. : +61 (0)2 6285 8200
Fax : +61 (0)2 6285 8211
Email : contact@universitiesaustralia.edu.au
Site Internet : www.universitiesaustralia.edu.au

Liste des universités australiennes :

<i>Nom de l'université</i>	<i>Abréviation</i>	<i>Site Internet</i>
The University of Adelaide	Adelaide	www.adelaide.edu.au
Australian Catholic University	ACU National	www.acu.edu.au
The Australian National University	ANU	www.anu.edu.au
University of Ballarat	UB	www.ballarat.edu.au
Bond University	Bond	www.bond.edu.au
University of Canberra	UC	www.canberra.edu.au
Carnegie Mellon University	--	http://www.cmu.edu.au/
Central Queensland University	CQU	www.cqu.edu.au
Charles Darwin University	CDU	www.cdu.edu.au
Charles Sturt University	CSU	www.csu.edu.au
Curtin University of Technology	Curtin	www.curtin.edu.au
Deakin University	Deakin	www.deakin.edu.au
Edith Cowan University	ECU	www.ecu.edu.au
Federation University Australia	FedUni	www.federation.edu.au
Flinders University	Flinders	www.flinders.edu.au
Griffith University	Griffith	www.griffith.edu.au
James Cook University	JCU	www.jcu.edu.au
La Trobe University	La Trobe	www.latrobe.edu.au
Macquarie University	Macquarie	www.mq.edu.au
The University of Melbourne	Melbourne	www.unimelb.edu.au
Monash University	Monash	www.monash.edu.au
Murdoch University	Murdoch	www.murdoch.edu.au
The University of New England	UNE	www.une.edu.au
The University of New South Wales	UNSW	www.unsw.edu.au
The University of Newcastle	UoN	www.newcastle.edu.au
The University of Notre Dame Australia	UND	http://www.nd.edu.au/
The University of Queensland	UQ	www.uq.edu.au
Queensland University of Technology	QUT	www.qut.edu.au
RMIT University	RMIT	www.rmit.edu.au
Southern Cross University	SCU	www.scu.edu.au
University of South Australia	UniSA	www.unisa.edu.au
University of Southern Queensland	USQ	www.usq.edu.au
University of the Sunshine Coast	USC	www.usc.edu.au

Swinburne University of Technology	Swinburne	www.swin.edu.au
The University of Sydney	Sydney	www.usyd.edu.au
University of Tasmania	UTAS	www.utas.edu.au
University of Technology Sydney	UTS	www.uts.edu.au
Victoria University	VU	www.vu.edu.au
The University of Western Australia	UWA	www.uwa.edu.au
University of Western Sydney	UWS	www.uws.edu.au
University of Wollongong	UOW	www.uow.edu.au

Mise à jour : 20/11/2014